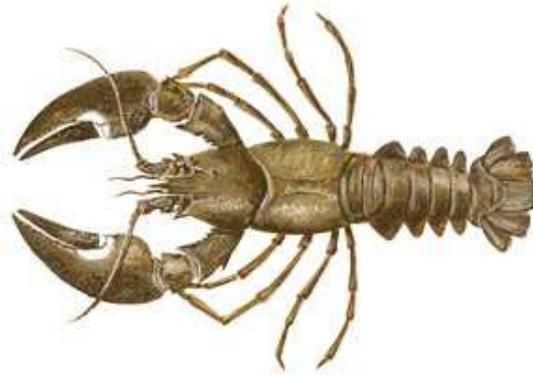


Ecrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 12 cm, maximum 20 cm

Poids : moyen 50 g, maximum 200 g

Description physique : L'écrevisse de Californie est également appelée écrevisse « Signal » de par la présence d'une tache blanche voire bleutée à la commissure des pinces. Sa coloration est généralement brun / rougeâtre et le dessous des pinces est rouge. Sa carapace est lisse. Les critères de reconnaissance de cette espèce sont les suivants : le rostre est à bords lisses et parallèles, elle possède 2 crêtes postorbitales, et une crête médiane lisse sur le rostre. Tache blanche – bleutée à la commissure des pinces. (Cf. Annexe V).

Biologie

Alimentation : Elle se nourrit la nuit, de tout ce qui peut passer à sa portée : poissons, œufs, alevins, crustacés, mollusques, écrevisses, etc

Reproduction : La reproduction se déroule à l'automne, de Septembre à Novembre.

Il y a accouplement, puis les œufs sont expulsés par la femelle qu'elle gardera sous son abdomen durant toute la phase d'incubation.

La femelle pond en moyenne 200 à 300 œufs, mais peut pondre jusqu'à 500 œufs.

L'incubation, très longue dure de 5 à 6 mois, l'éclosion ayant ainsi lieu au printemps, en Avril – Mai.

Maturité sexuelle : 2 à 3 ans

Durée de vie : maximum 20 ans

Ecologie

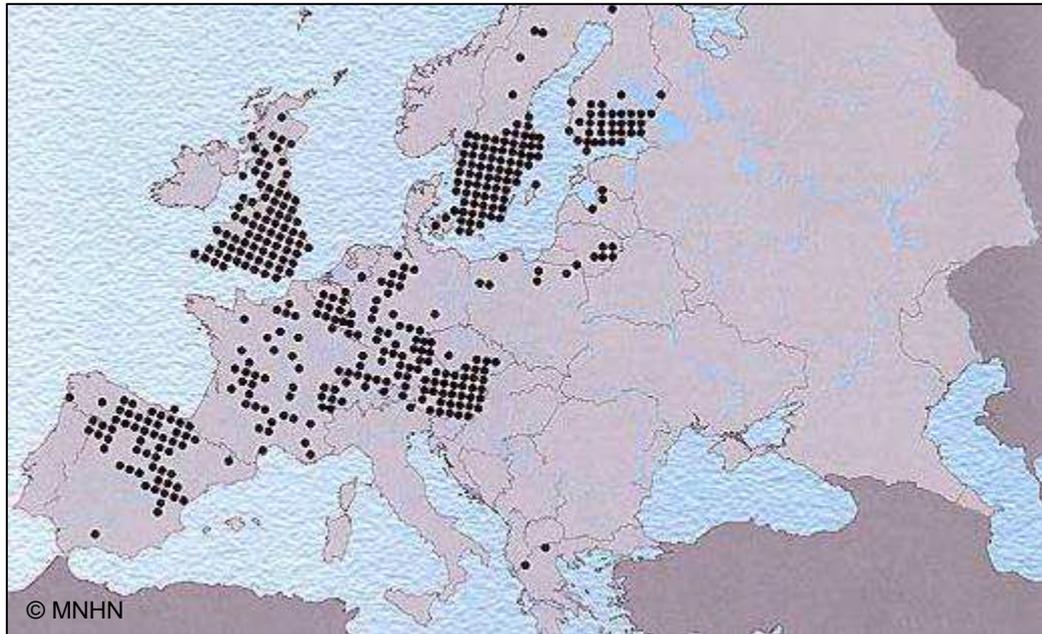
Habitat : Elle vit principalement dans les cours d'eau lenticques et profonds, mais s'adapte à tout type de milieu.

Zonation piscicole : Tous milieux (de la zone à brème à la zone à truite et plans d'eau).

Sensibilités : Elle ne nécessite aucune protection étant une espèce invasive « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (Cf. *Annexe X*). Elle s'accommode d'une eau de qualité médiocre et s'adapte à pratiquement toutes les conditions. C'est l'espèce la plus menaçante pour nos écrevisses autochtones car elles peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle biologique sur les mêmes secteurs. Elles constituent alors une menace directe et peuvent décimer une population d'écrevisses à pattes blanches en très peu de temps. Sa capacité de colonisation est très grande. Elles entrent également en compétition avec les espèces piscicoles.



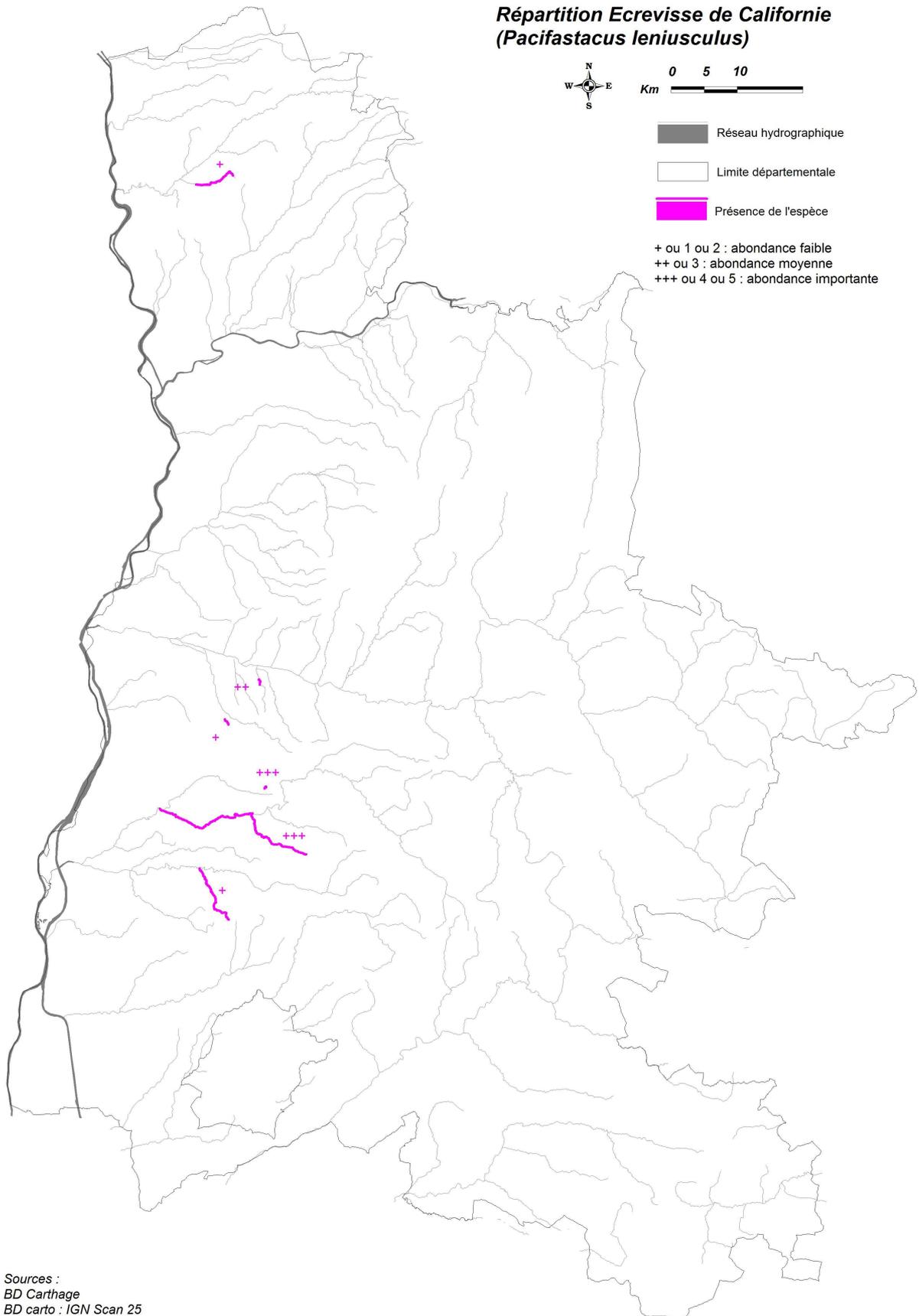
Distribution



Originnaire de la côte Ouest des Etats-Unis et du Canada cette espèce a été d'abord introduite en Suède en 1960. Dans les années 1970, elle s'est répandue à d'autres pays européens comme la Finlande, l'Autriche, l'Allemagne, la Pologne, la Lituanie, l'Espagne et la France, par des importations massives provenant de Suède.

En France, elle a été répertoriée dans 19 départements, mais de par son expansion rapide, l'écrevisse de Californie peut être rencontrée sur tous les grands bassins hydrographiques. Les grands lacs ne sont pas épargnés, le Léman et le lac d'Annecy possèdent de fortes populations.

Répartition Ecrevisse de Californie
(*Pacifastacus leniusculus*)



Répartition dans le département

L'écrevisse de Californie est présente de façon très sporadique sur le département. La carte représente l'état actuel de nos connaissances, elle est malheureusement sans doute présente sur d'autres sites. La raison principale est l'introduction de l'espèce dans les petits plans d'eau privés parfois en communication avec les cours d'eau, voire parfois des introductions malveillantes directement en milieu naturel.

La plus importante population recensée (densité, linéaire colonisé) se trouve sur le Rau de Salette, ainsi que sur le Roubion, en aval de la confluence avec le Rau de Salette. Les données sont beaucoup moins précises sur le Roubion de par la difficulté de prospection sur un tel secteur. L'espèce est également présente sur le Lanson, et elle aurait été observée sur le Jabron amont. Toujours sur le même bassin versant, on retrouve l'écrevisse signal sur le Rau de Chacuse, affluent de l'Ancelette. On la retrouve également sur le Rau de Somme Longue (affluent du Rau de Chacuse). Les individus proviennent d'un plan d'eau type « barrage » directement sur le cours d'eau.

Le deuxième foyer se situe sur la partie aval du bassin de la Drôme : l'espèce est présente sur le Rau de Colombet (affluent de la Grenette), les individus provenant d'un petit plan d'eau situé en amont du cours d'eau. L'espèce est également présente sur le Rif Noir, en aval de plusieurs plans d'eau. L'origine n'a pas encore été identifiée. Ces deux populations semblent ne pas trop progresser.

Le dernier foyer, isolé, se situe sur le Bion : toute la partie amont semble être colonisée, mais seulement par quelques individus, ceux ayant été observés étant tous des mâles. L'origine de cette population est encore ignorée. Des plans d'eau situés en amont pourraient en être à l'origine. La population ne semble pas non plus prendre de l'ampleur, pour l'instant.

Enjeux / Actions de lutte

Certaines actions ont d'ores et déjà été entreprises et concernent en premier lieu la connaissance : il est primordial d'identifier les secteurs colonisés afin de mettre en œuvre des actions de lutte efficaces contre la prolifération de l'espèce. Sur le BV de la Drôme, une étude sur l'état des populations vient d'être réalisée. Elle a permis de connaître les limites précises de répartition, son évolution sur un an, d'avoir une idée des densités, de connaître l'état des populations d'écrevisses à pattes blanches sur les mêmes secteurs, savoir s'il existe d'autres secteurs colonisés et quels sont les secteurs les plus vulnérables (vis-à-vis des plans d'eau).

Sur le BV du Roubion, le même type d'étude va être lancée dans le cadre du futur contrat de rivière Roubion – Jabron – Riaille.

Les actions à mener pour lutter contre la prolifération de cette espèce sont : la sensibilisation aux dangers de son introduction, l'extermination des populations présents dans les plans d'eau susceptibles d'alimenter les milieux naturels, la stérilisation (méthode en cours d'expérimentation) et le cloisonnement. Sur le Bassin de la Drôme, la phase « travaux » devrait débuter en 2014.